

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

(Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



www.cofrac.fr

Laboratoire d'analyse

Rapport d'analyse N° 2025EP003532-0

Edité le : 13/10/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure SDEA ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE SCHILTIGHEIM BP 10020 67013 STRASBOURG

Affiché et publié

du 23110125 au 13111125

Offwiller, le 221/10/25

Le Maire, Président

Identification dossier:

EP2510.8

Identification échantillon :

2025EP003532

Nature :

Eau de consommation

Périmètre :

SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS

Point de prélèvement :

SORTIE STATION MODER VERS SDE OFFWILLER(670000008863)

Adresse du prélèvement : Type de contrôle :

Autocontrôle programmé

Prélevé par :

*Bastien BERNHARDT (laboratoire), le 08/10/2025 à 12 h 20

Echantillonnage : Type de prélèvement : FD T90-520

Flambage:

Robinet
☑

Réceptionné le :

08/10/2025 à 14 h 15

Température à réception :

4.3 °C

Date de début d'analyse : 08/10/2025 à 14 h 15

Siège:

Siège : MAIRIE D'OFFWILLER 67340

COF				ER et ENUIT	Réfi de
Raramètres analytiques Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références La lite es	éren
A C				ité de	∓ 0
					e, s

Mesures sur le terrain

*	pH in situ (mesure instantanée)	8,2	рН	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	≥6,5 ≤9	
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037	≤25	
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	178	μS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	≥200 ≤1100	
Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 08/10/2025							

Analyses microbiologiques

	Analyses iniciobiologiques								
*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0		
*	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0			
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle		
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle		

Validé techniquement par Damien STEINER, le 11/10/2025

Rapport d'analyse N° 2025EP003532-0

Edité le : 13/10/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon: 2025EP003532

CO FR Paramètres analytiques C	Résultats Unité Méthodes Références E	e din
---	---------------------------------------	-------

Analyses physicochimiques

*	Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1	2

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 08/10/2025

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

- < indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m. : valeur non mesurée. n.a. : non applicable.
- (st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.
- (c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

Déclaration de conformité (*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.

Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destin ées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE, Responsable de service le 13/10/2025

N- 1-1

^{*} identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.



Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (Arrêté ministériel du 26-12-1958 Modifié)



Laboratoire d'analyse

Rapport d'analyse N° 2025EP003531-0

Edité le : 13/10/2025 Page 1 sur 2

REINHART Laure SDEA ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE SCHILTIGHEIM BP 10020 67013 STRASBOURG

Identification dossier:

EP2510.8

Identification échantillon :

2025EP003531

Nature:

Eau de consommation

Périmètre : Point de prélèvement : SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS

Adresse du prélèvement :

RESERVOIR ANCIEN D'OFFWILLER (670000004539)

Type de contrôle :

Autocontrôle programmé

Prélevé par :

*Bastien BERNHARDT (laboratoire), le 08/10/2025 à 12 h 05

Echantillonnage : Type de prélèvement : FD T90-520

Flambage:

Robinet
☑

Réceptionné le :

08/10/2025 à 14 h 15

Température à réception : Date de début d'analyse :

4.3 °C

08/10/2025 à 14 h 15

CO	The control of the co			Référe de qu Limite qual
C Falanieues analytiques	Résultats Unité	Méthodes	Références	rences qualité ess de alité

Mesures sur le terrain

	pH in situ (mesure instantanée)	8,2	рН	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	≥6,5 ≤9
*	Température de l'eau in situ (mesure instantanée)	11,5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne IT-PR05D-1037	≤25
*	Conductivité in situ 25°C (mesure instantanée)	181	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	≥200 ≤1100

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 08/10/2025

Analyses microbiologiques

*	Bactéries coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000		0
_	Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 : 2000	0	
*	Entérocoques intestinaux	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (44±4) h	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle
*	Micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (68±4) h	<1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		variation d'un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle

Validé techniquement par Damien STEINER, le 11/10/2025

Rapport d'analyse N° 2025EP003531-0

Edité le : 13/10/2025 Page 2 sur 2

Identification échantillon: 2025EP003531

COTRA Paramètres analytiques	Résultats	Unité	Méthodes	Références	Limites de Qualité	Références de qualité
Analyses physicochimiques						
* Turbidité	<0.30	NFU	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1		2

Validé techniquement par Bastien BERNHARDT, le 08/10/2025

Le rapport établi ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme de fac similé photographique intégral. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes, sont disponibles sur demande.

Déclaration de conformité (*) : Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, et l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, pour les paramètres analysés. Eau cependant non conforme aux références de qualité en raison d'une conductivité inférieure à 200 µS/cm.

Observation : Limites et/ou références : Décret 2022-1720, du 29/12/2022-Eau de consommation.

La déclaration de conformité, lorsqu'elle existe, ne tient pas compte de l'incertitude. Elle n'est accréditée que si elle repose sur des résultats entièrement accrédités.

Les limites de qualité correspondent aux limites maximales admissibles que les eaux destinées à la consommation humaine ne doivent pas dépasser. Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

Approuvé par Nathalie CAILLE, Responsable de service le 13/10/2025

^{*} identifie les seules prestations (prélèvement, analyse, déclaration de conformité) couvertes par l'accréditation Cofrac.

< indique que le résultat est inférieur à la limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques. < signifie non détecté dans le cas des analyses microbiologiques. n.m.: valeur non mesurée. n.a.: non applicable.

⁽st) identifie les prestations réalisées en sous-traitance.

⁽c) informations données par le client.

Le rapport se substitue à tout rapport partiel de résultats préalablement émis. Il comporte 2 page(s). Le laboratoire ne s'engage que pour les prestations qu'il a faites